

# Sur la syntaxe de l'ancien français : un exemple d'analyse et d'argumentation

Bernard Cerquiglini

Number 8, 1978

Syntaxe et sémantique du français

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800059ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800059ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (print)

1920-1346 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cerquiglini, B. (1978). Sur la syntaxe de l'ancien français : un exemple d'analyse et d'argumentation. *Cahier de linguistique*, (8), 43–52.  
<https://doi.org/10.7202/800059ar>

SUR LA SYNTAXE DE L'ANCIEN FRANÇAIS :  
UN EXEMPLE D'ANALYSE ET D'ARGUMENTATION

0. On proposera ici la version modifiée d'une analyse parue cette année dans la revue *Romania*<sup>(1)</sup>, - et l'on en montrera l'enjeu.

Il s'agit du traitement de l'adverbe *mar* (var. *mal*). Cet adverbe a été choisi à dessein. Il a, tout d'abord, une fréquence importante : une vingtaine d'occurrences dans la *Chanson de Roland*, une trentaine dans la *Chanson de Guillaume*. Il est, en outre, exemplaire : *ha, lasse, com mar fui née !*, c'est un peu ce qui reste de l'ancien français, quand on l'a oublié. Il pose enfin un réel problème d'interprétation. Souvent *mal* traduit dans les glossaires, ce qui mutilé les textes, cet adverbe inquiète la tradition grammaticale. On en donnera deux exemples, aux extrémités de notre discipline.

Dans les années 1830-1850, une querelle sépare les éditeurs à propos du, ou des sens de *mar* ; n'ayant à leur disposition qu'une seule théorie, historiciste, ceux-ci se battent à coups d'étymons. L'un d'eux, Paulin Paris, dont on sait l'érudition, en vient à proposer une origine scandinave<sup>(2)</sup> : l'étymologisme, telle une logique de l'absurde, conduit à une exclusion de *mar* de la *Romania*. A cette exclusion correspond aujourd'hui une mise à l'écart. Dans l'excellente ré-édition de sa *Syntaxe*<sup>(3)</sup>, M. Philippe Ménard place *mar* comme en annexe du chapitre des adverbes : "A. Formation des adverbes ; B. Les adverbes de quantité et d'intensité ; C. Les adverbes circonstanciels de lieu ; etc. :

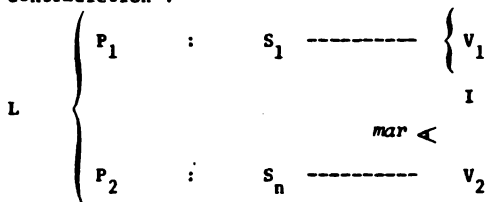
H. Les adverbess *mar* et *buer*" (pp. 319-320). L'adverbe *mar*, on le montrera ailleurs, est un bon fil directeur pour une histoire, pour une épistémologie des descriptions syntaxiques de l'ancienne langue.

1. La solution que l'on défend ici est de considérer cet adverbe comme la marque d'une *opération d'énonciation*. On notera tout d'abord que *mar* n'apparaît que dans des discours : cette règle, absente des grammaires, ne souffre aucune exception. Sa rigueur même permet, par exemple, de repérer dans les textes, de façon formelle, le style "indirect libre" :

- (1) *Comanda que li portiers fust mis en prison.*  
*Mar i avoit trespassé son comandement.*  
 Marque 84 d 4 (exemple tiré du dictionnaire Tobler-Lommatzsch)

Apparaissant au sein de la parole, *mar* est la trace d'une opération, qui met en jeu un couple d'énoncés, ainsi qu'un implicite représenté : on entendra par là l'image que le locuteur se fait des présupposés d'autrui. La description traditionnelle de cet "adverbe", qui ne prend en compte que l'énoncé où il apparaît, et son unique "surface" linguistique, est par là même insuffisante.

On posera le fonctionnement suivant : le locuteur considère que le sujet de la première phrase qu'il énonce a associé à son procès un implicite, que le locuteur affirme contradictoire avec le contenu de la seconde phrase. *Mar* est le signe de cet écart, de cette contradiction :



avec  $n \geq 1$

Pour le lecteur du texte en ancien français, cet implicite est dégagé négativement, comme en creux, par la seconde phrase, P<sub>2</sub>. Il est principalement de deux sortes. Présupposé de *complétude*, tout d'abord : le locuteur affirme que le sujet dont il parle a accompli son action en supposant, pour le moins, qu'elle aurait un effet, - d'où un sens de "en vain", "ce n'est pas la peine", pour *mar*. On de *non-détrimentaire* : le sujet est réputé avoir accompli son procès en supposant, implicitement, qu'elle ne lui serait pas préjudiciable, - d'où le sens, fréquent dans cette littérature essentiellement narrative, d'"aventures", de "pour son malheur", "cela va se retourner contre lui". En d'autres termes, le locuteur *montre*, par exemple, que le sujet a eu *tort* de supposer, comme allant de soi, que son action ne se retournerait pas contre lui.

2. On ne montrera pas ici l'adéquation sémantique de cette description : le sens qu'elle donne aux textes est cohérent, et suggère des rectifications. Concernant le sens propre de *mar*. Ainsi dans ce passage où le roi, se prenant à rêver à l'épouse de son sénéchal, en ressent quelque gêne, et se cherche une justification :

(2) *Si hele dame tant mar fust,  
S'ele n'amast e dru n'eüst !  
Que devendreit sa curteisie,  
S'ele n'amast de drüerie ?*  
(Marie de France, *Equ.*, Rychner, 79)

on comprendra : "la grande beauté de cette femme ne lui *servirait* à rien, si elle n'aimait pas, et si elle n'avait pas d'amant". Or cette beauté ne saurait rester vaine. Donc... Concernant également le fonctionnement même de cet adverbe. Selon le schéma, *mar* ne concerne que le sujet (et le sujet réel, comme on le verra plus loin) de la phrase P<sub>1</sub>, à l'exclusion de tout autre élément. L'exemple célèbre :

- (3) *Carles li Hagnes mar vos laissat as porz.*  
(Roland, Moignet, 1949)

signifie donc : "Charlemagne vous a laissés pour son malheur", et non "... pour votre malheur", comme on le traduit depuis Joseph Rédier<sup>(4)</sup>. Ce qui donne une autre orientation au texte.

3. On prouvera son adéquation *syntarique*. Chacun des éléments de l'opération ainsi schématisée est nécessaire et suffisant.

a) *nécessaire*

On ne peut pas, par exemple, se dispenser du verbe de la phrase  $P_1$  : celle-ci ne saurait être nominale. L'élément S, "qui reçoit le détriment" est nécessairement le sujet d'un verbe, qui peut dès lors avoir une forme minimale, élémentaire : on utilise dans ce cas le verbe d'existence, *estre*, ou sa variante *estre né*.

D'où ces expressions, familières aux médiévistes :

- (4) *Lors li dist : "Amis, con mar fus."*  
(Chrétien, *Erec et Enide*, Roques, 2503)

- (5) *Lasse, fait Oriour, con mar fui née !*  
(Gaieté et Oriour, Paris, Langlois, 21)

qui ne signifient donc pas : "tu es, je suis né sous une mauvaise étoile", ou toute paraphrase de la sorte, mais seulement : "pauvre de toi, de moi". On dira que le verbe *estre* est ici requis structurellement.

b) *suffisant*

En d'autres termes, le schéma donné plus haut est saturé. L'élément S, sujet du verbe, est également, comme on l'a dit, "celui qui reçoit le détriment" : il remplit, et remplit seul, cette double fonction. La relation S - V se boucle sur S. Le schéma qui a été proposé pour le fonctionnement de *mar* prédit par suite que l'on n'aura jamais de structure du type :

- (6) *\*Votre proece mar*  $\left. \begin{array}{l} \textit{nous} \\ \textit{vous} \\ \textit{lui} \\ \textit{etc.} \end{array} \right\} \textit{fut}$

avec un pronom datif, qui exprime au détriment de qui, "en dehors d'elle-même", s'exerça la prouesse. Ce qui, de fait, ne se rencontre pas. Afin de rendre cette théorie falsifiable, on fera l'hypothèse forte suivante : une construction de ce type est impossible. Alors qu'une structure dans laquelle *proece* serait à la fois sujet, et "objet du détriment" est, de par notre schéma, grammaticale. Par exemple :

- (7) *Sire cumpains, mar fut vostre barnage !*  
(Roland, Moignet, 1983)

"quel malheur pour votre vaillance.". Cette contrainte, en apparence curieuse, qui interdit le pronom (ou le syntagme nominal) datif, n'a pas été notée ; l'analyse que l'on propose la fait apparaître, *comme une de ses conséquences*, et la justifie. Elle prédit en outre quel type de construction sera employé en l'absence de (6). Le pronom datif, "objet du détriment", y devient sujet, d'un verbe qui doit dès lors être fort transparent sémantiquement : il n'exprime, en effet, qu'une *relation*. La langue, dans ce cas, emploie le verbe *veoir*, - et l'on aura :

- (8) *Vostre proece, Rollant, mar la veïmes.*  
(Roland, Moignet, 1731)

c'est-à-dire "votre prouesse nous cause du tort". Cette construction, qui est loin d'être rare, et dans des textes célèbres, n'a également pas été relevée. Tout se passe comme si l'absence d'un point de vue global, d'une théorie, sur *mar* l'avait rendue proprement indiscernable. Elle est pourtant, outre sa fréquence, sémantiquement anormale : ainsi, pour emprunter deux exemples à Chrétien de Troyes,

- (9) *Lasse, fet ele, si mar vi  
Mon orguel et ma sorcuïdance.  
(Chrétien, Erec et Enide, Roques, 3102)*

- (10) [...] *Kez puet estre toz certains  
qu'il mar vit ses piez et ses mains.  
(Chrétien, Perceval, Lecoy, 1258)*

Le sénéchal Keu est un violent : "il peut être sûr que ses pieds et ses mains, les coups qu'il a donnés, vont lui porter malheur". Le verbe *veoir* est un verbe relationnel, requis structurellement ici pour construire le sujet. On ne "voit" pas, d'ordinaire, ni son outrecuidance, ni ses pieds.

La procédure syntaxique qui fait apparaître le verbe *veoir* peut se combiner à d'autres. Une transformation passive, par exemple, peut s'appliquer, qui déplace le sujet (ancien datif, devenu, par l'intermédiaire de *veoir* sujet d'un verbe, et "objet du détriment"), et peut l'effacer.

- (11) *Ha. con mal furent onques veües,  
les amistiez des foles drues.  
(Etienne de Fougères, Le Livre des Manières, Talbert,  
1303<sup>(5)</sup>)*

On comprendra cet exemple de la façon suivante. La structure :

*Les amistiez des foles drues mal furent pour on*

étant impossible, on construit *mal* à l'aide de *veoir*. On part donc de la structure :

*on mal vit les amistiez des foles drues*

à laquelle on applique le passif, suivi d'un effacement de l'agent :

*les amistiez des foles drues mal furent veües (par on)*

c'est-à-dire : "comme elles furent cause de malheur, les passions des amantes déchainées ;". L'exemple (11) montre que *mar* ne concerne pas le sujet superficiel, *les amistiez*, mais le sujet réel, profond, antérieur au passif : *on*.

La construction en *mar* + *veoir* peut s'adjoindre à celle, vue plus haut, en *mar* + *estre* (*né*) : la phrase exprime alors qu'un individu, de par son être, constitue un détriment, pour un autre :

- (12) *Mar la veïstes onques née*  
*Car por li morir vos covient*  
 (Continuation de Perceval, Roach, T. 2838)

"elle vous a porté malheur, car il vous faut mourir à cause d'elle". On fera, à ce stade, trois remarques :

1<sup>0</sup>) l'exemple (11), *mar* + *veoir* avec le passif a montré, on l'a dit, que l'opération *mar* concerne le sujet profond de la phrase. Que cette opération soit énonciative n'implique donc pas qu'elle soit tardive, - comme le laisserait supposer une certaine pratique de la grammaire transformationnelle<sup>(6)</sup>.

2<sup>0</sup>) l'exemple (12), *mar* + *veoir* + *estre* (*né*), montre la complexité du phénomène. Pour exprimer que A constitue un détriment pour B, que "A *mar* B", la langue médiévale : permute les deux termes, fait apparaître un verbe relationnel, *veoir*, ainsi qu'un verbe élémentaire, vicairie, *estre*. Cette opération d'énonciation s'inscrit donc dans la syntaxe, de façon constitutive, - et contrainte.

3<sup>0</sup>) le verbe *veoir* utilisé ici, comme un outil, n'est pas exceptionnel dans l'ensemble de la langue. On le retrouve dans diverses constructions du français moderne. Pour construire un passif indirect :

- (13) *Pierre s'est vu refuser la main de Marie*

à partir de : "on a refusé à Pierre la main de Marie". Pour éviter une complétive, dans un système comparatif :

- (14) *Marie préfère boire son vin plutôt que de le voir gaspiller par Pierre*

pour : "plutôt que qu'il soit gaspillé". Enfin, dans la langue parlée, pour introduire un thème :



(15) *Je vois mon frère, il est malade depuis huit jours*

Cette dernière construction nous paraît la plus proche de l'emploi médiéval avec *mar*. *Voir*, dont l'utilisation est parallèle ici, à "il y a mon frère qui est malade", et surtout à "j'ai mon frère qui est malade " marque une relation : il réfère le thème à l'instance du locuteur. Les rapprochements entre français ancien et moderne, on le voit, ne doivent pas se faire au plan superficiel, que guette le faux ami, où l'un, toujours le même, vient boucher les trous de l'autre, mais à celui des fonctionnements.

4. La présente analyse est donc à la fois, comme doit être toute description de l'ancien français, philologique (elle s'appuie sur le sens des textes, et le redistribue), et linguistique. Ceci de deux façons : l'analyse est reliée à d'autres phénomènes de la langue, dans son développement historique (il ne s'agit pas de décrire des vérités régionales) ; elle est fondée sur une théorie, qui donne matière à une argumentation. Cette description, d'une langue dont on n'est pas compétent, et qu'on croirait vouée aux archéologies de la Science, désigne la structure, et le bord, d'un grammatical éteint.

Bernard CERQUIGLINI

Universités de Paris-Vincennes  
et Paris VII (D.R.L.)

## RÉFÉRENCES

- (1) "Un phénomène d'énonciation : a.fr. *mar*", dans *Romania*, XCVII, 1976, p. 23-62.
- (2) Dans son édition de *Garin de Loherain* (Paris, 1833, 2 vol.) :  
"marr, maerr et meiri, dans l'ancienne langue scandinave [...] ne serait-ce pas le sens de notre *mar i*, qu'alors il faudrait écrire *mari* ?" (tome II, p. 248). Ce qui lui attire les sarcasmes de son vieil ennemi, François Genin : "Je ne crois pas que pour résoudre (la question) il soit nécessaire d'être un savant ni d'aller jusqu'en Scandinavie" (F. GENIN, *La Chanson de Roland*, ed. et trad., Paris, 1850, p. 350). Emile Gachet (*Glossaire roman*, Bruxelles, 1859, p. 174) renvoie les deux adversaires dos à dos : "M. Genin, comme on le voit, n'a pas fait le plus petit voyage, mais en revanche la question n'a pas avancé d'un pas avec lui". Emile Gachet s'appuie sur la grammaire de Georges Burguy (*Grammaire de la langue d'oïl*, Berlin, Weber, 1852), qui est la première grammaire d'ancien français de langue française.
- (3) P. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux SOBODI, 1973.
- (4) J. BÉDIER, *La Chanson de Roland*, ed. et trad., Paris Piazza, 1922.
- (5) Nous devons cet exemple au Professeur Hans-Helmut Christmann.

- (6) Voir la discussion entre Jean-Claude Milner (*Sur quelques opérations de détermination*, thèse d'Etat, juin 1975, à paraître ; également : "Un processus de disclocation qualitative", in *Arguments linguistiques*, Paris, Mame, 1973, pp. 93-140) qui reprend le modèle proposé par Ann Banfield ("Narrative style and the grammar of direct and indirect speech", dans *Foundation of Language*, X, 1973, p. 1-39), et Nicolas Ruwet ("La grammaire des insultes", dans *Actes du Colloque de Linguistique formelle*, Stuttgart, oct. 1975, à paraître).